

# LA CRESSE

1990

BULLETIN MUNICIPAL N° 1

---

Chers Amis CRESSOLS ,

La page de 1990 sera bientôt tournée. Chacun d'entre nous, au cours de cette année, a vécu des heures de joie mais aussi des heures de peine.

Votre équipe du conseil municipal pense avoir, pour ses vingt et un mois d'existence, travaillé au mieux, pour l'avenir de la Cresse. Elle saura améliorer son action notamment à travers les décisions budgétaires prochaines.

1990 a été une année de petites réalisations :

A l'école, changement du revêtement de sol; et goudronnage de la cour.

Pour les petits, aménagement d'un terrain de jeux

Transformation de l'entrée du cimetière

Poursuite de l'éclairage public, avec 2 lampes supplémentaires aux deux extrémités du village, ainsi que l'éclairage du four.

Création de deux contrats emploi solidarité , l'un pour un employé municipal l'autre pour une aide maternelle à la halte garderie.

1991 sera l'année de la réhabilitation de l'ancienne église par une salle polyvalente. Seront poursuivis l'éclairage, des travaux de voirie ainsi que des travaux ponctuels.

A l'approche des fêtes de Noël et du jour de l'an, les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour adresser à tous les Cressols nos souhaits les plus chaleureux et une heureuse année 1991. Que le climat 1991 permette à nos agriculteurs une bien meilleure année de récolte.

JOYEUX NOEL

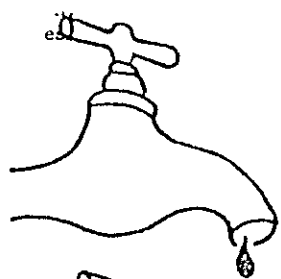
BONNE ANNEE

Jean BOULOUIS

## HISTOIRE D'EAU

Nous ne portons souvent pas assez d'attention aux fuites classiques des chasses d'eau ou robinets. C'est une grosse négligence comme vous pouvez le constater à l'appui des exemples ci dessous.

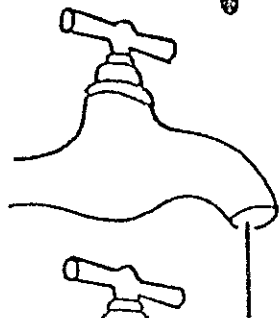
### LÈS PETITES FUITES



GOUTTE à GOUTTE  
GASPILLAGE

5 L / Heure  
43 m<sup>3</sup> / an

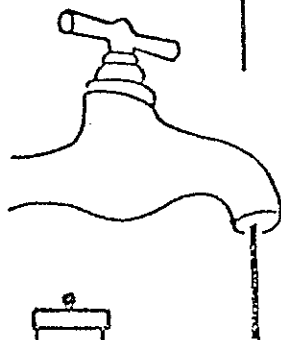
Coût 301 Frs



MINCE FILET D'EAU  
GASPILLAGE

16 L / Heure  
140 m<sup>3</sup> / an

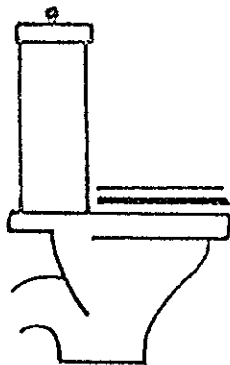
Coût 980 Frs



FILET D'EAU  
GASPILLAGE

63 L / Heure  
550 m<sup>3</sup> / an

Coût 3 850 Frs



FUITE WC  
GASPILLAGE

25 L / Heure  
219 m<sup>3</sup> / an

Coût 1 533 Frs

### FONT LES GRANDES DEPENSES

Actuellement le prix de revient de l'eau est à 7 Frs le M<sup>3</sup>

Pas de longs discours, seuls les chiffres sont révélateurs :

BUDGET PREVISIONNEL 1990

*Budget supplémentaire 81*

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Denrées et fournitures	26 000 - 33 500	
Frais de personnel	132 150 - 202 500	
Impôts et taxes	6 000 - 6 000	
Travaux et services extérieurs (acquisition de petit matériel voirie, électricité, assurances)	65 739,33	<i>47 891,94</i>
Participations et contingents	140 500	<i>136 025</i>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>S.I.V.O.M</li> <li>S.I.C.T.O.M</li> <li>S.I.V.U</li> <li>A.D.E.M.R.</li> <li>A.N.E.M</li> </ul>
Allocations et subventions	8 800	<i>3 300</i>
Frais de gestion générale	24 000	<i>25 000</i>
indemnité de fonction, PTT, imprimés		
Frais financiers (int. S:emprunts)	36 620	<i>33 000</i>
Prélèvement pour investissements	159 300	<i>170 000</i>
		599 109,33

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Taxe enlèvement des O.M + participation des familles à la Halte garderie	33 000 - 36 000	
Location immeuble et terrains	32 000 - 32 500	
Subventions	17 100 - 34 680	
Dotations reçues de l'état	187 942	<i>198 441</i>
Taxe d'habitation	26 607 - 28 570	
Foncier bâti	27 169 - 29 022	
Foncier non bâti	45 486 - 45 377	
Taxe professionnelle	82 452	<i>104 303</i>
Attribution de fonds départemental de la taxe professionnelle	27 000	<i>25 36</i>
Divers	9 590	
Produits antérieurs (excédents 89)	110 763,33	<i>99 094,94</i>
		599 109,33

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Travaux de bâtiment	149 198,73	<i>158 300</i>
Eglise de pinet	3 750	
Presbytère	29 680,30	
Bâtiment communaux école	7 930,31	
Travaux de voirie et éclairage	119 217,72	<i>215 784,81</i>
Acquisition de matériel	7 358,56	<i>10 000 808 284,81</i>
Divers	1 464,22	<i>318 599,84</i>

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Excédent d'investissement 89	177 595,84	<i>343 184,81</i>
Subvention d'équipement	71 004	<i>308 000,00</i>
Prélèvements sur recettes de Fonctionnement	70 000	<i>10 000 808 284,81</i>
<i>participation à des travaux équipements</i>		<i>82 000</i>
<i>F D E</i>		<i>10 000</i>
		318 599,84

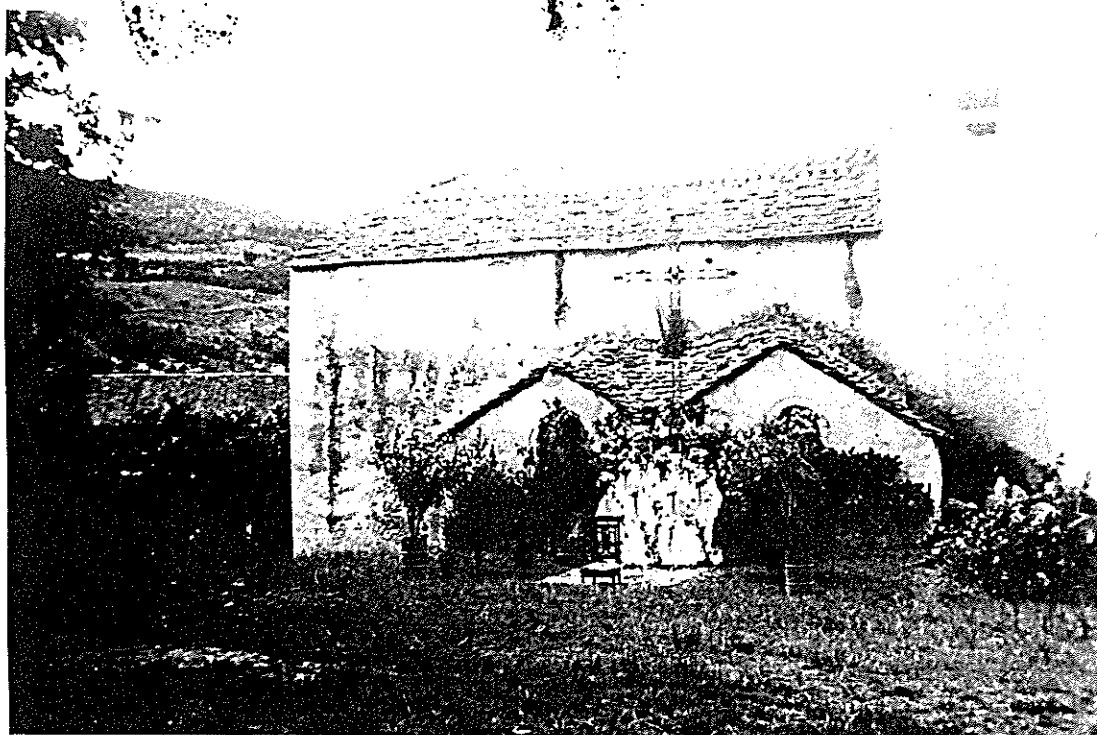


COMMUNE DE LA CRESSE  
AMENAGEMENT D'UN ENSEMBLE CULTUREL

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
* TRAVAUX D'AMENAGEMENT	447 330,00 F	DEPARTEMENT	
* HONORAIRES	41 400,00 F	Programme bâtiments communaux	120 000,00 F
		ETAT	
* TOTAL HTVA .....	488 730,00 F	Programme petit patrimoine rural non protégé,	60 000,00 F
* TVA .....18,60 % ...	90 903,00 F	Récupération TVA	90 000,00 F
TOTAL GENERAL TTC .....	579 633,00 F	Budget municipal emprunt et fonds propres	260 000,00 F
ARRONDI A .....	580 000,00 F	SIVOM	50 000,00 F
		TOTAL	580 000,00 F

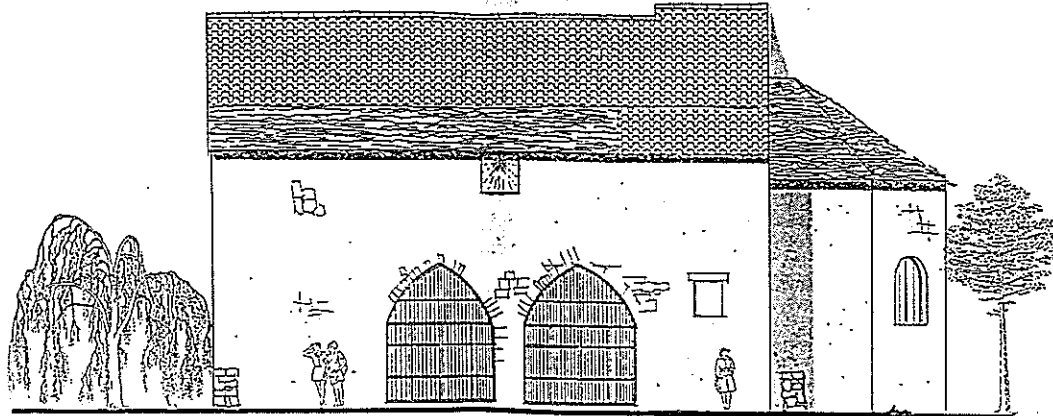
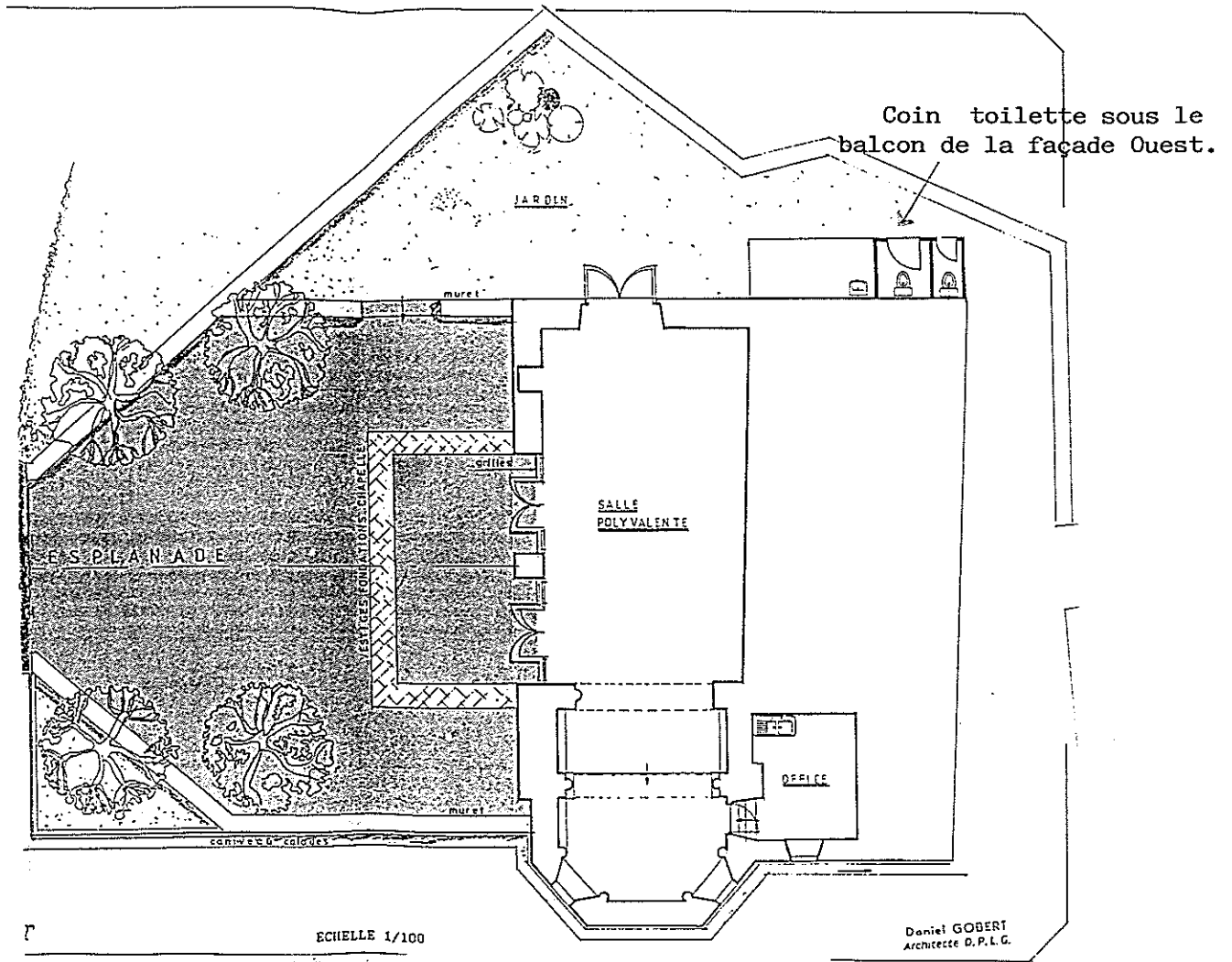
Ce plan de financement est provisoire d'autres subventions pouvant nous être accordées.



Grand merci à Gabriel FROMENT, qui, par cette photo permet à certains de se souvenir et à d'autres de découvrir, notre ancienne Eglise avant sa première transformation.

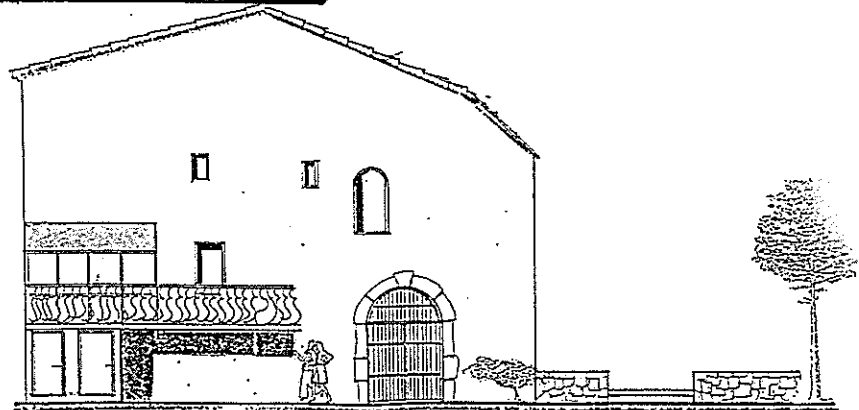
PROJET D'AMENAGEMENT

de l'Ancienne EGLISE



FACADE SUD

Pour rejoindre le niveau de l'église plus bas de 80 cm, l'apport de terre réalisé lors de l'aménagement du parking est retiré pour laisser place à une esplanade traitée.



FACADE OUEST

La dotation de l'état étant fonction de l'effort de la commune, vous avez pu constater une légère augmentation des diverses taxes, ci dessous un tableau comparatif .

	FISCALITE LOCALE	MOYENNE DEPARTEMENTALE	MOYENNE NATIONALE
TAXE D'HABITATION	3 %	7,61	11,68
TAXE FONCIER BATI	6 %	13,71	14,28
TAXE FONCIER NON BATI	60 %	64,65	37,93
TAXE PROFESSIONNELLE	24,60	12,98	12,98

	1989	1990
Produit total :	175 890	181 714

Augmentation globale 5 824 Frs soit sur 255 Habitants augmentation de 22,84 Frs  
 Chiffre qui donne une idée d'augmentation par habitant, mais évidemment pas par famille entrant en compte, pour la taxe d'habitation la valeur locative, pour le foncier bâti et non bâti la superficie et classement des terrains, et enfin pour la taxe professionnelle la valeur locative du siège, du matériel et le personnel employé

\_\_\_\_\_

**RE C E N S E M E N T**

<u>COMMUNES</u>	<u>RECENSEMENT</u>	<u>RECENSEMENT</u>	<u>RECENSEMENT</u>	<u>SUPERFICIES COMMUNALES</u>
	<u>1975</u>	<u>1982</u>	<u>1990</u>	
LA ROQUE STE MARGUERITE	158	145	144	4.940
ST ANDRE DE VEZINES	102	120	108	3.897
VEYREAU	110	109	106	4.109
PEYRELEAU	110	100	78	1.614
MOSTUEJOULS	217	232	250	3.095
LA CRESSE	214	231	255	1.906
RIVIERE S/ TARN	625	711	765	2.595
<b>TOTAL</b> .....	1.536	1.648	1.706	22.156 Ha

Ce tableau laisse apparaître une augmentation de la population de 11% par rapport au recensement de 1982. Ce n'est que dans la courant du 1er semestre 91 que nous connaissons de l'INSEE la moyenne d'âge, résultat important pouvant intervenir au niveau budgétaire, sur les éventuels investissements de notre village.

**ETAT CIVILE 1990**

NAISSANCES : Prisca BOUVIALA

MARIAGES : Néant

DECES : Maurice BLEURET

## VACANCES SCOLAIRES 1989 - 1990

**Zone 1 :** (Aix, Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Limoges, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

**Eté 89 :** du vendredi 30/06/89 après la classe au mardi 5/09/89 au matin

**Toussaint :** du mardi 24/10/89 après la classe au lundi 6/11/89 au matin.

**Noël :** du vendredi 22/12/89 après la classe au jeudi 4/01/90 au matin.

**Hiver :** du mardi 6/02/90 après la classe au lundi 19/02/90 au matin.

**Printemps :** du mardi 03/04/90 après la classe au mardi 17/04/90 au matin.

**Eté 90 :** du samedi 30/06/90 après la classe au mardi 4/09/90 au matin.

## VACANCES SCOLAIRES 1990 - 1993

	ZONES	1990 - 1991	1991 - 1992	1992 - 1993
<b>RENTREE DES ELEVES</b>	A-B	Lundi 10 Septembre	Mardi 10 Septembre	Jeudi 10 Septembre
<b>VACANCES DE TOUSSAINT</b>	A-B	Samedi 27 Octobre Lundi 5 Novembre	Samedi 26 Octobre Lundi 4 Novembre	Samedi 24 Octobre Lundi 2 Novembre
<b>VACANCES DE NOEL</b>	A-B	Samedi 22 Décembre Lundi 7 Janvier	Samedi 21 Décembre Lundi 6 Janvier	Samedi 19 Décembre Lundi 4 Janvier
<b>VACANCES D'HIVER</b>	B	Samedi 21 Février Lundi 11 Mars	Jeudi 20 Février Lundi 9 Mars	Samedi 20 Février Lundi 8 Mars
<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>	B	Samedi 27 Avril Lundi 13 Mai	Samedi 18 Avril Lundi 4 Mai	Samedi 24 Avril Lundi 10 Mai
<b>VACANCES D'ETE</b>	A-B	Samedi 6 Juillet	Mercredi 8 juillet	Mercredi 7 juillet



## NOTRE ECOLE

L'année 89/90 a été bénéfique à la majorité de nos enfants dans la réussite de leurs examens, B.E.P.C., B.A.C. Etudes supérieures, félicitations à tous.

Bonne chance à tous ceux qui sont entré dans la vie active.

La vie de la CRESSE c'est aussi son école et ses élèves.

Monsieur COMBES a laissé la place à une institutrice Madame VIGUIER, qui est un peu de la CRESSE son beau Père ayant acquis la propriété de la Tour, nous lui souhaitons un bon accueil et une bonne adaptation.

Ses activités auprès des enfants, outre l'enseignement, se révèlent des plus dynamiques. Depuis septembre ::

Visite d'une ganterie

sortie culturelle pour une représentation de danse sur Millau

Deux soirées "porte ouverte " durant la semaine de la lecture ou les "Cressols" ont pu prendre connaissance du journal " LE CRESSOIS" édité par les enfants.

Actuellement se prépare une "pièce théâtrale" qui nous est promise pour la fin de la semaine.

N'oublions pas le quine qui permet par les dons et la participation d'améliorer la vie quotidienne de nos écoliers.

Voilà un premier trimestre bien rempli !! VIVE LES VACANCES DE NOEL

\_:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:\_



En 1989 le Père Noël a fait son apparition pour le bonheur des plus grands, mais avec un peu d'appréhension pour les petits. Sa hotte bien garnie à fait la joie de tous.

ENCORE QUELQUES JOURS POUR PASSER LA COMMANDE : ALLO ! ALLO ! 36 65 55 55  
A VOTRE PERE NOEL 36 65 20 02



Accompagnés de parents disponibles, ils ont pu goûter aux joies de la piscine .



Les cours de gymnastique ont repris depuis Octobre avec une nouvelle dynamique et de nombreux adeptes

Les propriétaires de location de meubles en saison touristique seront informés de la mise en application de la taxe de séjour pour 91, soit pour les campings 1 Frs par jour et par personne sur 45 Jours soit du 15/6 au 15/9 . Pour les chambres d'hôtes ou meublés  
1 F par jour pour 1 clé ou 1 épi  
2 F " " " 2 " " 2 "  
3 F " " " 3 Clés confort sur 40 Jours

Refus a été donné par Monsieur Le Préfet de Région au projet de carrière sur le tarn en amont de RIVIERE S/ TARN

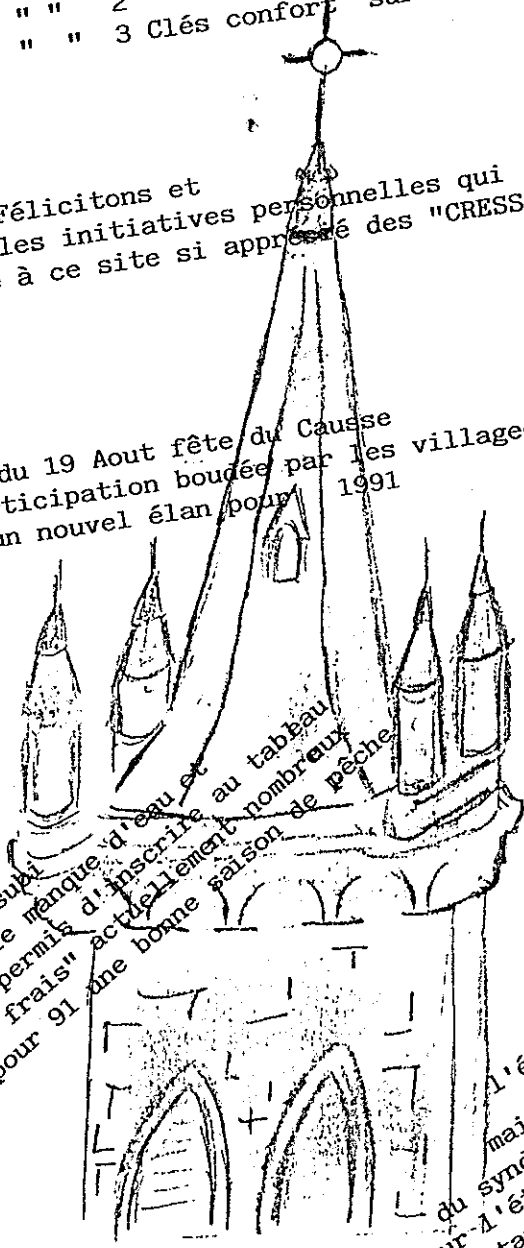
LE SONNAC : Félicitons et encourageons les initiatives personnelles qui redonnent vie à ce site si apprécié des "CRESSOLS"

Les employés du SICTOM souhaiteraient que les usagers des containers, pensent à verser les détritus dans des sacs plastiques.

La journée du 19 Aout fête du Causse a vu sa participation boudée par les villageois gageons d'un nouvel élan pour 1991

Assainissement des berges du tarn - problème très épineux que les membres du Conseil Municipal suivent de très près.

Nos pêcheurs ont subi les caprices du temps le manque d'eau et renoncules n'ont pas permis d'inscrire au tableau un bon score. "Les frais" actuellement nombreux laissent espérer pour 91 une bonne saison de pêche



Certains de nos enfants ont pû pendant l'été 90 apprécier les joies d'un centre aéré mais l'éloignement les a légèrement épuisés. Les membres du syndicat intercommunal Vallée et gorges du tarn envisagent pour l'été 91 la mise en oeuvre d'un centre aéré dans les gorges du tarn pour les enfants de la vallée. Les Parents intéressés sont priés de se rendre à la Mairie pour de plus amples renseignements.

Un grand merci à Pierrot, notre correspondant Midi Libre qui discrètement, tous les dimanches et jours fériés par n'importe quel temps, dépose notre journal dans les boîtes à lettre.

B L O C   -   N O T E S

URGENCE

S.A.M.U	15	Tel : 65 60 00 18
POMPIERS	18	Tel : 65 62 25 13
POLICE	17	
GENDARMERIE de RIVIERE		Tel : 65 59 81 03
CENTRE ANTI POISON	TOULOUSE	Tel : 65 49 33 33
	MONTPELLIER	Tel : 67 63 24 01
E.D.F. MILLAU RURAL		Tel : 65 60 78 88
MAIRIE DE LA CRESSE		Tel : 65 59 82 07
PRESBYTERE DE RIVIERE S/ TARN		Tel : 65 59 82 95
MEDECIN DE GARDE DIMANCHES ET JOURS FERIES		Tel : 65 61 00 26
SERVICE DE DEPANNAGE (secteur eau)		Tel : 65 59 85 79 ou : 65 59 83 07
METEO Aveyron sur 48 H		Tel : 65 61 09 18

PERMANENCES :

MAIRIE :     MARDI ET JEUDI            de 14 H à 16 H  
          SAMEDI                      de 14 H à 15 H

BIBLIOTHEQUE :    mêmes ouvertures que la Mairie

ASSISTANTE SOCIALE : Madame CAYRADE   Tous les 3 ième MARDI de chaque mois à  
  partir de 14 H 30

\_ : \_ : \_ : \_ : \_ : \_ : \_ : \_ : \_ : \_

## Les bonnes histoires...



*Un sportif français qui gagne est un Français. Un sportif français qui perd est un sportif, pour ne pas dire plus.*



En Belgique, un homme complètement ivre s'est assis sur le bord d'un trottoir et a déclaré à un agent qui l'interrogeait : "Puisque la terre tourne, je veux attendre, là, que ma maison passe".

***Se pencher sur son passé, c'est risquer de tomber dans l'oubli.***

Le bûcheron est en train de couper du bois et il dit : "J'vas demander à un Indien s'il va faire froid cet hiver car les Indiens doivent s'y connaître en température". Il arrête l'Indien et lui demande : "Est-ce que vous croyez qu'il va faire froid cet hiver ?". L'autre lui fait : "Oh oui, hiver rigoureux". Le bûcheron coupe encore du bois, il coupe, il coupe, il y en a un gros tas derrière lui. L'Indien repasse et lui dit : "Oui, oui, très rigoureux l'hiver". Alors il récoupe du bois. Il y en a un énorme tas. L'Indien repasse et dit : "Oh la la, très, très rigoureux". Le bûcheron lui demande : "Comment tu le sais ? - Parce que chez nous, il y a un dicton : quand l'homme blanc coupe du bois, c'est que l'hiver sera rigoureux".

*C'est un Belge qui a inventé les chaussettes à quartz. Il dit que c'est pratique parce qu'on n' a pas besoin de les remonter.*

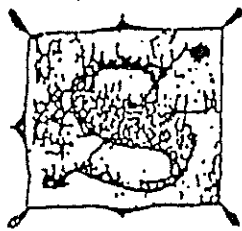
Une histoire en Belgique sur un terrain de football. Un entraîneur belge vient s'asseoir et parler à l'équipe. Il dit à un joueur : "Toi, aujourd'hui, tu vas jouer avant !" L'autre dit : "Ah ben non, je veux jouer avec tous les autres".

*Comment appelait-on le roi Dagobert quand il allait à l'école ? Le roi Dagobert mettait ses vêtements à l'envers. Et tous les autres avaient leur nom sur leurs vêtements. Lui n'avait pas son nom puisqu'il les mettait à l'envers. On l'appelait "Pur coton".*



***Dicton : Le Vent du Jour de l'An soufflera moitié de l'an.***

un



sourire

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup.

Il enrichit ceux qui le reçoivent.

Sans appauvrir ceux qui le donnent.

Il ne dure qu'un instant.

Mais son souvenir est parfois éternel.

Personne n'est assez riche pour s'en passer.

Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter.

Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires.

Il est le signe sensible de l'amitié.

Un sourire donne du repos à l'être fatigué.

Rend du courage aux plus découragés.

Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler.

Car c'est une chose qui n'a de valeur

Qu'à partir du moment où il se donne.

Et si parfois vous rencontrez une personne

Qui ne sait plus avoir le sourire

Soyez généreux, donnez-lui le vôtre

Car nul n'a autant besoin d'un sourire

Que celui qui ne peut en donner aux autres.

7